



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 DECEMBRE 2018

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 18 décembre à 20h, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/1/ Contrats d'Assurance des Risques Statutaires : revalorisation tarifaire

Le Maire expose :

- Considérant la nécessité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant la protection sociale de ses agents (maladie, maternité, accident du travail, décès) ;
- Considérant l'adhésion de la Commune au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion;
- Considérant qu'à l'issue des trois premières années du contrat la sinistralité des collectivités adhérentes au contrat s'est dégradée et que pour préserver l'équilibre du contrat d'assurance statutaire l'assureur AXA porteur du risque a signifié au Centre de Gestion la nécessité d'une revalorisation des conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2019 comme suit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

PREND ACTE de la dégradation financière du contrat et des propositions de revalorisations tarifaires pour la dernière année du contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin selon les conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL

- Taux : 5,02 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Agents non immatriculés à la CNRACL (Agents effectuant plus ou moins de 200h / trimestre)

- Taux : 1,40 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

✓ Durée de l'avenant : 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

PRECISE que ces conventions couvrent tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité.
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité, Maladie ordinaire.

2/ ROUTE NATIONALE : Convention de mise à disposition des fourreaux

La société SIPARTECH souhaite utiliser les fourreaux de la commune de KILSTETT pour déployer une fibre optique entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud qui passe par la commune de KILSTETT.

La commune mettra à disposition les fourreaux de desserte en haut débit de la Route Nationale

IL est nécessaire de définir par une convention les conditions générales, techniques et financières par lesquelles la commune met ses installations à la disposition de SIPARTECH pour lui permettre de déployer les Equipements nécessaires à l'exercice de ses activités d'exploitation de réseaux, d'infrastructures

Le conseil municipal, à l'unanimité, Approuve la convention de mise à disposition d'infrastructures de communication électroniques de la Route Nationale entre la commune de Kilstett et la société SIPARTECH 7 rue Auber 75009 PARIS

3/ CONTRAT DE RURALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN : MISE AUX NORMES DE LA TOITURE DE LA SALLE DE LA MUSIQUE ET DE LA CULTURE

M. le Maire expose le contrat de ruralité de la communauté de communes

Il sollicite l'autorisation du conseil municipal pour inscrire :

- La mise aux normes de la toiture de la Salle de la Musique et de la Culture : 120 000 € HT

CONSIDERANT l'inscription de ce projet au contrat de ruralité

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le changement de toiture de la salle de la musique et de la culture en 2019, dont le montant s'élève à 120 000 € HT

APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Plan de financement (montants en HT) :

Nature des financements	2019	TOTAL	%
Contrat de ruralité (ou DSIL)	48 000 €	48 000 €	40 %
Total financements Publics	48 000 €	48 000 €	40%
Privés (préciser)			
Autofinancement	72 000 €	72 000 €	60%
Coût Total	120 000 €	120 000 €	100%

4/ Remboursement frais de participation au congrès des maires

Le congrès des Maires de France s'est tenu à Paris du 20 au 22 novembre 2018

M Gabriel MULLER (Mairie de KILSTETT), M LAAS Francis (1^{er} Adjoint), Mme KAISER Rosita (5^{ème} Adjoint) se sont rendus au Congrès. Il est proposé de leur rembourser les frais de déplacement dans le cadre de leur mandat d'élu de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de leur rembourser les frais de déplacement.

5/ Plaque commémorative en l'honneur du Colonel Arnaud BELTRAME au Monument des Gendarmes

Arnaud BELTRAME, né le 18 avril 1973 à Étampes et mort le 24 mars 2018 à Carcassonne, est un officier supérieur de gendarmerie français, connu pour s'être volontairement substitué à une otage au cours de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes et avoir succombé aux blessures reçues à cette occasion.

Ce sacrifice jugé héroïque, qui a eu un grand retentissement en France et à l'étranger, lui a valu un hommage officiel de la République. Le président de la République Emmanuel Macron a déclaré que le lieutenant-colonel BELTRAME méritait « respect et admiration de la nation tout entière ».

Il est proposé de donner le nom de " Square Colonel Arnaud BELTRAME" au parvis du monument des Gendarmes à l'entrée Sud de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de donner le nom de " Square Colonel Arnaud BELTRAME" au parvis du Monument des Gendarmes à l'entrée Sud de la commune

6/ Rapport annuel 2017 de la RIEOM.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2017 de la RIEOM.

7/ Dates des Cérémonies en janvier 2019

- Vendredi 4 janvier à 19h : cérémonie des vœux du Maire à la SMC
- Samedi 5 janvier à 10h : cérémonie des Gendarmes
- Samedi 19 janvier à 10h30 : cérémonie de la Bataille de KILSTETT

8/Droit de Préemption Urbain

La Commune n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 6 cessions immobilières.

DIVERS :

Le conseil municipal prend acte des dates des conseils municipaux 2019

Le projet de taille de haies dans le Ried est évoqué par un conseiller municipal

M le Maire expose un projet d'aménagement en aires de services des aires d'autoroutes de Kilstett

Le Maire

Gabriel MULLER